RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 2e CIRCONSCRIPTION — DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

GAUCHE RÉPUBLICAINE LIBÉRALE



Philippe ORARD

Georges GRILLET

Les Français ont choisi le changement. Ils n'ont pas choisi le collectivisme. Le vote du 10 mai traduit la nécessité de l'alternance et la réaction négative à l'égard du renouvellement d'un mandat considéré comme déjà long. Il marque ensuite le rejet d'un style déphasé et d'une équipe qui, quels que soient ses mérites et ses qualités n'a pas su comprendre les aspirations et les préoccupations des Français de 1981.

Il révèle ensuite l'erreur qui consiste à aliéner et à décourager des fractions importantes d'entre vous : agriculteurs, employés, commerçants, artisans, et la plupart d'entre nous, rejetés par un certain système ; une exaspération croissante contre la bureaucratisation, l'alourdissement des charges fiscales et sociales, et contre un système bancaire désuet. Gardons-nous de retomber dans les mêmes erreurs empirées par d'autres.

Il est évident que les millions de Français qui se sont prononcés contre cette évolution, n'ont en aucune manière voulu entériner les thèses du Parti Communiste, ou de feu le programme commun.

L'équilibre des institutions suppose qu'à coté d'un Président fort et jouant pleinement son rôle, existe un parlement indépendant, assumant ses responsabilités et défendant contre la tentation bureaucratique, l'intérêt des Français.

Cela nécessite qu'il n'y ait ni majorité monolithique, ni opposition systématique, mais un nombre appréciable de députés disposés à juger en toute liberté d'esprit, à accepter ce qui leur paraît bon et rejeter ce qui paraît inacceptable.

Nous refuserons toujours l'inconditionnalisme.

Nous voterons en hommes de gauche raisonnables, chaque fois que les projets du gouvernement iront dans le bons sens, et nous nous permettrons en votre nom de critiquer ce qui nous semble contraire à l'intérêt général.

Vu, le candidat.

REPROSET - GRENOBLE